

INNOVATION

TRAITER LE BOIS PAR LE FROID

Le brevet de traitement des meubles en chambre froide appartient à un Basque espagnol, mais sa licence est exploitée depuis peu par une nouvelle entreprise béglaise.



Jean-Christophe Jullien, dirigeant de Cryobois.

Les larves qui se nourrissent du bois et autres insectes nidificateurs dégradent le bois des meubles et des objets d'art. Les champignons du bois ou encore les termites vont jusqu'à sérieusement détériorer des immeubles ! Pour lutter contre ces fléaux, chacun connaît les traitements à base de produits plus ou moins efficaces. Aujourd'hui, une nouvelle technique fait son apparition sur le marché français : le traitement des meubles et objets d'art en bois par le froid. « Le brevet du traitement du bois en chambre froide appartient à un Basque espagnol qui cherche à pénétrer le marché français », explique Jean-Christophe Jullien dirigeant fondateur de l'Eurl Cryobois. Pour l'heure, deux licences ont été accordées en France : la première à Anglet, la seconde à Bègles à Cryobois. Pour ce jeune chef d'entreprise, « si la méthode est encore méconnue des particuliers, elle devrait les séduire par son efficacité ». Elle a d'ailleurs fait ses preuves et conquis une clientèle de musées et de collectivités locales. Jean-Christophe Jullien cible pour sa part à la fois une clientèle de particuliers et de professionnels, et notam-

ment d'ébénistes restaurateurs d'objets d'art. « Alors, affirme-t-il, qu'avec un traitement traditionnel, l'infestation est calmée, elle réapparaît en général au printemps suivant. Avec la méthode par le froid, elle est véritablement enrayerée. »

Un procédé innovant et sans risque

La chambre froide, procédé de traitement par basse température, élimine les œufs, larves et insectes adultes du bois et les parasites des textiles. Les meubles et objets d'art sont donc entretenus sans produits et bénéficient d'une garantie de dix ans, certificats d'essais à l'appui. Rapide, économique, efficace, le procédé est sans risque pour les objets. Avant le passage en chambre froide, les objets sont préparés, ils sont notamment nettoyés et dépoussiérés. Les parties délicates (cuir, tenture par exemple) sont protégées par un film protecteur. Pour un traitement curatif, le cycle dure 48 heures : la température est abaissée progressivement alors que le taux d'humidité est contrôlé. Ce processus permet d'éliminer les larves d'insectes xylophages présents dans

le bois. À l'issue de cette phase, une phase préventive est réalisée qui consiste en l'application d'un traitement certifié CTB-P + afin d'éviter de nouvelles infestations d'insectes venus de l'extérieur. Les objets sont badigeonnés ou pulvérisés sur leurs faces sensibles.

Parole d'expert

Lorsque l'opportunité d'exploiter la licence du procédé de traitement du bois par le froid s'est présentée, Jean-Christophe Jullien n'a pas hésité, il a créé son entreprise. La structure a vu le jour boulevard Jean-Jacques Bosc où le créateur d'entreprise a installé son atelier de 70 m². Le projet de s'installer à son compte était présent à son esprit, mais il attendait le « bon » concept pour se lancer, car l'artisan ne s'est pas engagé en terrain inconnu. Brevet de technicien (lycée technique du bois à Dax) et CAP de mécanicien et conducteur de machines de scierie en poche, Jean-Christophe Jullien a fait carrière dans le secteur. D'abord ouvrier en scierie, il a travaillé dans le négoce, puis occupé pendant dix ans plusieurs fonctions au Centre technique du bois et de l'ameublement, notamment comme inspecteur technique, responsable de la certification des opérateurs en diagnostic immobilier. Aujourd'hui, il partage son temps entre ses activités d'expertise et de consulting - il enseigne aussi en licence professionnelle bois-construction à l'IUT de Bordeaux I - et la gestion de son entreprise. Il réalise des investigations, propose des expertises sur les immeubles, détecte les pathologies et préconise des solutions pour préserver le bois. Demain, il compte bien recruter du personnel pour développer l'activité « chambre froide ».

CONTACT

Cryobois - Restauration des œuvres d'art en bois par le froid
Jean-Christophe Jullien
80 bis Bd. J. Jacques Bosc - 33130 Bègles
www.cryobois.fr